

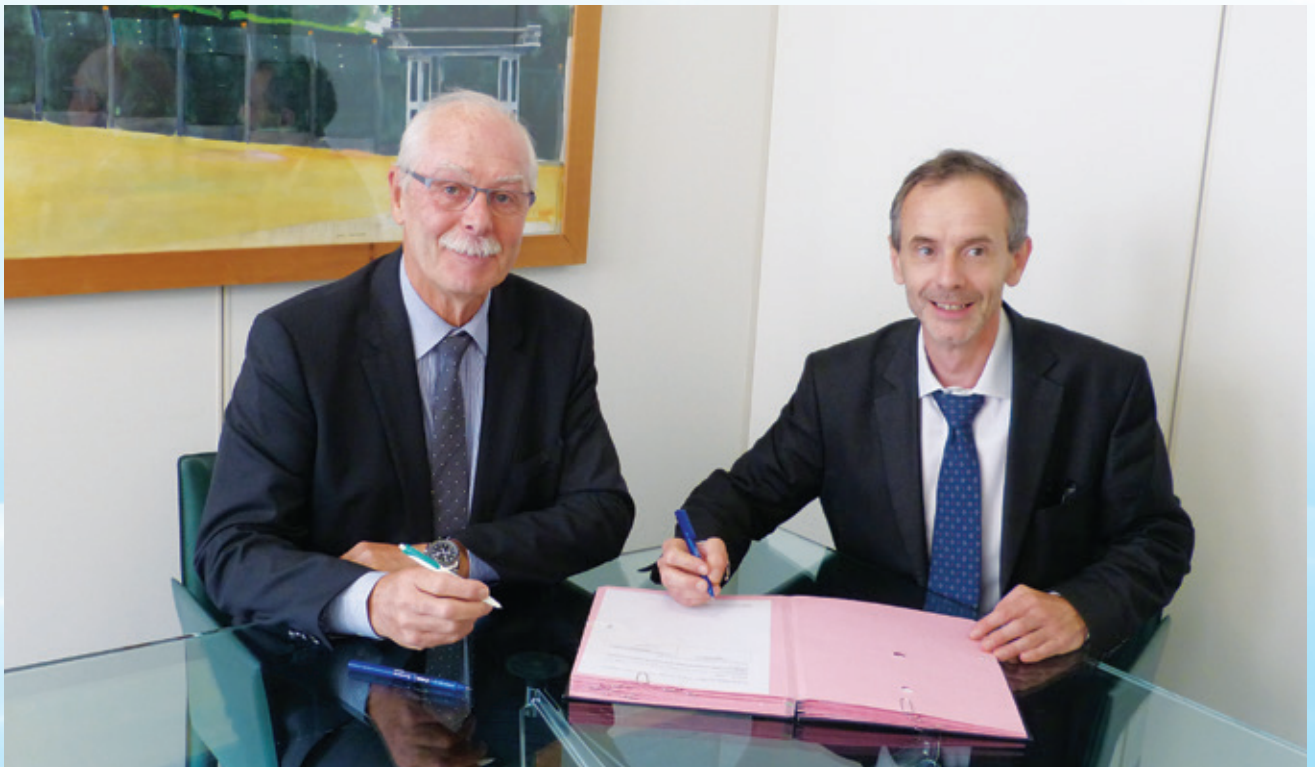


LE SERCE SIGNE UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC ÉLECTRICIENS SANS FRONTIÈRES

Le 11 septembre 2014, le syndicat des entreprises de génie électrique et climatique et l'ONG ont signé une convention de partenariat. Une initiative qui s'inscrit dans la continuité des démarches de responsabilité sociale déjà engagées par certains adhérents du SERCE. Ce partenariat souligne l'importance de l'accès à l'énergie dans les pays en voie de développement, un objectif que le SERCE entend soutenir en sensibilisant les entreprises qui, si elles le souhaitent, pourront s'engager plus concrètement dans cette démarche de solidarité.

Un engagement mutuel conclu pour 3 ans

La convention définit pour les trois prochaines années les modalités de partenariat entre les deux entités dans le cadre de projets utilisant l'accès à l'énergie comme levier de développement. Le SERCE accompagnera les efforts de l'ONG pour mobiliser ses adhérents et définira, chaque année, conjointement avec elle un plan d'actions.



Alain Le Du, Président du SERCE et Hervé Gouyet, Président d'Electriciens Sans Frontières signent la convention de partenariat



Eclairage dans la cour d'un orphelinat au Bénin

A propos d'Electriciens sans frontières Hervé GOUYET, Président de l'ONG

« *Electriciens sans frontières est une ONG de solidarité internationale reconnue d'utilité publique qui mène des projets d'accès à l'électricité et à l'eau dans des*



pays en développement et/ou en situation de crise humanitaire. Nous mettons aussi notre expertise au service d'acteurs de la solidarité internationale pour sécuriser et renforcer leurs installations électriques.



Alain le Du, Président du SERCE, explique les motivations de ce rapprochement avec Électriciens sans frontières

« *Alors que l'électricité est devenue un bien de consommation courante dans les pays occidentaux, il*

suffit d'une tempête pour nous rappeler combien l'accès à l'électricité est précieux notamment pour garantir notre sécurité, apporter plus de confort, faciliter nos déplacements, communiquer, accéder aux soins... Une panne persistante et l'activité économique se trouve rapidement perturbée, voire bloquée.

A travers leurs métiers et les multiples compétences réunies en leur sein, les entreprises du SERCE représentent un formidable vivier pour les actions menées par Électriciens sans frontières. Il me semble donc normal de participer, à travers cette convention, à promouvoir leurs actions en faveur de l'accès à l'énergie dans les pays qui en sont dépourvus ».

Nos actions concernent tout particulièrement les infrastructures de santé et d'éducation, mais également l'accès à l'eau, le développement de l'agriculture et des activités artisanales. Cela contribue à l'amélioration des conditions de vie des populations les plus pauvres parmi lesquelles plus d'1,3 milliard de personnes n'ont toujours pas accès à l'électricité.

Créée en 1986, l'ONG intervient dans plus de 40 pays dans le monde et réunit aujourd'hui plus de 1 000 bénévoles, issus de l'univers de l'énergie, qui partagent des valeurs humaines et sociales fortes et une éthique appliquée à la solidarité.

Pour agir, nous mobilisons les entreprises du secteur de l'énergie partageant nos fondamentaux. Au-delà des soutiens financiers et matériels décisifs de nos partenaires, l'implication humaine de leurs salariés au sein de l'ONG représente une valeur ajoutée forte pour nos actions en termes d'expertise et de savoir-faire tout en constituant un facteur important de motivation pour les salariés concernés qui voient leur engagement bénévole accompagné par leur employeur ».

■ Carte d'identité du SERCE

Le SERCE, Syndicat des entreprises de génie électrique et climatique, réunit 260 entreprises (PME et grandes entreprises de la profession) réparties sur plus de 900 sites en France. Elles interviennent dans les travaux et services liés aux installations industrielles et tertiaires, aux réseaux d'énergie électrique et aux systèmes d'information et de communication. Intégrateurs multi techniques de l'efficacité énergétique, elles garantissent dans la durée les économies d'énergie dans le bâtiment.

Le SERCE est membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) et membre associé de la Fédération des Industries Électriques, Électroniques et Communication (FIEEC).

Chiffres clés : CA France 2013 : 16,1 milliards d'euros ; 145 000 salariés.

Contact SERCE

Marielle Mourgues

Tél. 01 47 20 69 45

m.mourgues@serce.fr // www.serce.fr

Contact PRESSE

C-Comme Vous

366 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Tél. 01 45 31 20 83

vanessa@c-commevous.com

www.c-commevous.com